

Commission : *Discipline*
Date : *01 août 2024*

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D4	23 06 24	ENT. BERNEUIL SALLES	7 matchs de suspension dont 3 avec sursis	Art. 13.1 du barème disciplinaire	Joueur	05 01 24	41 €
D4	23 06 24	ES ARS	7 matchs de suspension dont 1 avec sursis	Art. 13.1 du barème disciplinaire	Joueur	05 01 24	151 €
D4	09 06 24	FC CHARENTE LIMOUSINE	6 mois de suspension dont 3 mois avec sursis	Art. 13.1 du barème disciplinaire	Dirigeant	05 01 24	400 €
D4	09 06 24	ENT. ST MAURICE/MANOT	2 matchs de suspension	Art. 5 du barème disciplinaire	Joueur	05 01 24	41 €

[Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.](#)

Le Président : Pierre LARROUY

Le Secrétaire : Marcel BUISSON